

Références :

- Protocole sanitaire : texte national, diffusé le 01/05/2020
- Organisation générale : courrier du DASEN aux écoles, diffusé le 30/04/2020

Respect du protocole sanitaire

Respect du protocole sanitaire		Synthèse de la mise en œuvre dans l'école	
Nettoyage des locaux	Disponibilité du personnel	Nombre ATSEM	1 (Nathalie S.)
		Nombre personnel entretien	3 (Céline, Isabelle et Jonathan)
	Fréquence du nettoyage	Des classes	Une fois par jour
		Des sanitaires	Une fois par jour
Temps périscolaires	Garderie	Horaires	7H30
		Local utilisé	garderie
		Personnel	communal
	Pause méridienne	Horaires	12h-13h30
		Locaux utilisés	CANTINE.
		Personnel	Personnel municipal habituel.
	Transitions	Organisation des lieux et des protocoles	Les classes se rendront dans la cantine de manière échelonnée (MATERNELLE ET ELEMENTAIRE).

Hygiène	Lavage des mains	Nombre de lavabos	2 fontaines chez les garçons et un lavabo chez les filles
		Savon liquide	Présence dans chaque toilette
		Papier à usage unique	Séchage à l'air libre ou du papier sera prévu.
	Sanitaires	Organisation de la présence humaine	Personnel municipal féminin pour les toilettes des filles afin d'organiser les rotations. Pas de distanciation physique possible, le brassage des classes est évité.
		Organisation du nettoyage	Chaque jour après la classe.

	Matériels et jeux	Organisation de la non circulation entre élèves	Il est fortement conseillé aux parents de fournir crayons de couleur et feutres à leurs enfants. Du matériel individualisé évite le partage et la contamination. Il en est de même pour les mouchoirs.
	Masques et matériel	Fourniture initiale de masques pour les personnels Éducation nationale	Envoi aux IEN le 6 ou le 7/05, retrait par les directrices et directeurs à l'inspection ou sur un lieu centralisateur en proximité. La réglementation prise pour faire face à l'épidémie de Covid-19 rend obligatoire le port d'un masque « grand public » en présence d'élèves et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti. C'est notamment le cas dans les salles de classe , pendant la circulation au sein de l'école, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations Il est déconseillé pour les élèves d'élémentaire et proscrit pour les maternelles. Il est conseillé aux enfants de venir avec sa propre boîte ou son propre paquet de mouchoir en papier.
		Réapprovisionnement	Inspection de circonscription
Distanciation sociale	À l'extérieur de l'école	Adaptation des horaires pour limiter les flux	Ouverture entre 8h20 et 8h30 exclusivement. Tout retard ne sera pas accepté. Fin de la classe à 16h. Les classes sortiront l'une après l'autre.
		Aménagement des espaces extérieurs, des entrées et des sens de circulation	Accès à la grille se fera de manière distante par un marquage. Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Entrée par l'accès habituel uniquement pour les élèves. Aucune entrée de parents dans l'école. Les élèves resteront dans l'intervalle entre la porte et la grille. Des plots seront disposés au sol afin de servir de marquage. Un lavage des mains au savon (pas de gel hydroalcoolique) sera effectué avant l'entrée en classe en passant par les sanitaires (avec l'aide d'un personnel municipal). Les élèves entreront ensuite en classe par le chemin le plus court. La sortie des classes de fait par les portes des classes donnant sur l'extérieur. Le retour depuis la cour se fait par le hall avec un passage au sanitaire pour les classes de C-CE1, CE2-CM1, CM1-CM2. Le marquage au sol est matérialisé. Les classes de PS-MS et GS-CP entreront par l'accès pompier.
	Organisation des transports	Pas de transports	

	Dans l'école	Organisation des circulations	<p>L'accès est interdit aux familles. Un accès est autorisé à un accompagnateur par enfant de maternelle jusqu'à la classe. Le lavage des mains et le port du masque sont obligatoires. Un sens de circulation est mis en place dans la salle de motricité.</p> <p>Un sens de circulation est mis en place dans le hall.</p> <p>Sortie ET entrée par l'accès grille.</p> <p>Dès l'entrée marquage au sol pour attente passage aux toilettes avec lavage de main.</p> <p>Le hall est « coupé en deux » par un paravent. Ceci permet un sens de circulation balisé par des panneaux (interdit et sens obligatoire) puis un fléchage au sol orange.</p>
		Organisation des récréations	<p>Les récréations se feront alternativement. Soit 10h00 (TPS-PS-MS) puis 10h15-10h35 (MS-CP) puis 10h30-10h45 (élémentaire). L'après-midi de 14h30-14h45 (élémentaire) et 14h30-14h50 (MS-CP) et 14h45-15h15 (maternelle).</p>
	Dans les classes	Aménagement des classes	<p>Classe de CM et CE uniquement fermeture des autres classes</p> <p>Sens de circulation : entrée par le couloir du hall et sortie par l'extérieur (côté cour). Marquage au sol.</p> <p>Les chaises non utilisées sont empilées dans les classes.</p> <p>Les manteaux resteront sur les dossiers de chaises. Pas de porte-manteaux.</p> <p>Les classes devront être aérées 10 minutes durant les accueils, pendant les récréations, et le temps méridien.</p>
		En maternelle, organisation de la sieste	Normal
Personnels Éducation nationale	Nombre d'enseignants	en présentiel dans l'école	<i>TOUS</i>
		en distanciel	aucun
	AESH	en présentiel dans l'école	Toutes
		en distanciel	

En fonction du positionnement ultérieur des familles, les tableaux ajustés d'organisation de l'accueil ou de l'accompagnement des élèves seront régulièrement communiqués à la municipalité. Ce protocole pourra alors éventuellement être adapté et fera l'objet d'une information aux membres du conseil d'école.

Protocole présenté : lundi 14 Sept. 2020 ;

Nombre de personnes présentes : Tous les enseignants

Signature du directeur : M. Lengrand